## Les subsides

J'ai parlé aussi à des fonctionaires. J'ai posé une question au ministre hier à ce sujet. Il me semble que j'ai fait tout ce qu'il était raisonnable de faire pour exposer mon point de vue. Lorsqu'on réunit toutes les preuves et qu'on constate l'appui de la collectivité, les relations et ce que ces gens tentaient de faire, il est évident qu'il feront exactement ce qu'ils voulaient faire, d'après leur document.

Je dois dire au député qu'il faut tenir compte de la façon dont on s'y prend pour faire de la politique aujourd'hui. Lorsqu'on a cette information, on peut s'en servir et c'est exactement ce que le parti libéral veut faire. Le député peut ne pas être d'accord. Je lui dis: «Montrez-moi la recommandation détaillée du fonctionnaire. Montrez-moi le rapport de supervision. Dites-moi ce qu'il en coûte d'approuver ce service». On peut critiquer la subvention à deux points de vue. D'abord, elle fait double emploi et n'a pas de sens. Ensuite, il ne fait absolument aucun doute à mon sens qu'il s'agit manifestement d'une machination politique.

M. Fisher: Monsieur le Président, le député ne cesse de s'enfoncer. Il dit avoir tenté de parler aux gens, mais admet ne pas avoir réussi. Il dit n'avoir aucun contact direct avec l'un ou l'autre des principaux intéressés. Il avoue n'avoir aucune preuve concrète, et il est néanmoins diposé à venir dire deux ou trois choses à la Chambre. Il va nommer des gens, les accuser de participer à des activités louches, dire qu'il s'agit d'un véritable complot, non seulement de la part de ces gens mais aussi des députés de ce côté-ci.

Voyons si le député est prêt à aller en dehors de la Chambre accuser les personnes qu'il vient de nommer. A-t-il le courage d'aller blâmer ces personnes à l'extérieur où il ne jouit pas de la protection de notre Règlement, pour qu'elles puissent lui répliquer, comme il se doit, devant un tribunal? Il sait très bien qu'il n'a pas assez de preuves pour cela. Mais il ne manque pas de théories stupides. Il y a, en effet, controverse. COSTI-IIAS a exprimé ces inquiétudes. Répondons-y à ce niveau. Franchir un pas de plus et accuser d'agissements répréhensibles et corrompus des personnes qui sont engagées dans un travail social et une activité politique légitimes, c'est du joli. C'est ce que Joseph McCarthy a fait dans les années 50. Si le député ne veut pas que son nom soit associé au maccarthysme, qu'il reprenne ces accusations à l'extérieur où ces personnes pourront lui répondre.

M. le vice-président: A l'ordre. Je demande aux députés de coopérer et d'être le plus brefs possible dans leurs questions et observations.

M. Waddell: Je vais répondre brièvement. Je demande aux députés d'examiner les lettres patentes et d'essayer d'y trouver un seul travailleur social. Ce sont de parfaits amateurs. C'est le gouvernement que j'ai traité de corrompu, et non ces personnes.

M. Fisher: Êtes-vous prêt à le répéter à l'extérieur?

M. Waddell: C'est le fait du ministre. C'est le ministre qui s'est montré incompétent dans son travail politique à Toronto et le gouvernement corrompu dans la façon dont il a accordé ces subventions.

M. Fisher: Non, monsieur, vous avez porté des accusations précises. Allez les répéter à l'extérieur.

M. Waddell: J'ai dit que le gouvernement était corrompu.

M. le vice-président: A l'ordre!

[Français]

M. Laniel: Monsieur le Président, l'honorable député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) a mentionné dans ses remarques qu'il n'avait rien à critiquer au sujet de l'application du programme d'initiatives locales qui s'appelle aujourd'hui Canada au Travail parce que le système lui permettait à titre de député de l'Opposition, tout autant qu'à un député ministériel, une certaine contribution dans la sélection finale des projets.

Dans mon cas, je ne veux pas m'engager à défendre un projet particulier dans une circonscription particulière, mais est-ce que ceci veut dire que l'honorable député n'aurait fait aucune objection quant au programme s'il avait fait son travail dans sa propre circonscription et s'il avait fait des recommandations pour des projets valables dans celle-ci?

Il vient accuser le gouvernement ou les députés du gouvernement d'avoir fait du patronage ou d'encourager des organismes plus ou moins valables. J'aimerais lui rappeler qu'il y a quelques années, lorsque nous avons institué le programme d'initiatives locales, j'ai appris qu'à Vancouver en particulier, et peutêtre dans sa propre circonscription, il y a eu un projet d'approuvé sur recommandation d'un député, probablement de son parti, pour une petite ferme, laquelle est devenue par la suite une ferme où l'on cultivait de la marijuana. On ne peut certes pas nécessairement blâmer tous les députés d'être mêlés à des sélections qui, en somme, conduisent à des excès pareils. Mais je pense que l'honorable député devrait au moins reconnaître que son argumentation nous pousse à croire que s'il avait pu contribuer à faire ses petites recommandations dans sa propre circonscription, son petit patronage NPD à lui, il n'aurait pas formulé d'objection au sujet du programme.

## [Traduction]

M. Waddell: Monsieur le Président, je n'ai aucune objection contre ces autres programmes. Je souscris sans réserve à ces programmes. J'ai rencontré la fonctionnaire qui s'occupe d'analyser les projets de Canada au travail dans ma circonscription. C'est un excellent programme et personne ne trouve quoi que ce soit à y redire. Mais je rappelle au député que le programme en question pose un problème, puisqu'il s'agit d'un programme sélectif. Seuls les députés libéraux en ont été informés. On leur a dit de faire des propositions dans les formes pour obtenir des subventions. Les modalités d'application sont inacceptables. On aboutit ainsi à des subventions comme celleci, qui suscite l'opposition des associations communautaires, dont certaines se dévouent dans la collectivité depuis 30 ans. Cela donne lieu à des accusations d'ingérence politique. En fait, je crois que, en l'occurrence, il s'agit d'un programme à caractère politique. Le gouvernement s'expose à la critique. Je suis certain que, dans le régime britannique, l'octroi d'une telle subvention entraînerait la démission du ministre, contrairement à ce qui se passe au Canada.